

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LINAX PLUS 10 L
UFI : 3SA5-P0H2-900J-DKND

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU
Route de l'Orme des Merisiers
91190 Saint-Aubin
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

P337 + P313

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:
P501

Éliminer le récipient dans la collecte des matières recyclables uniquement s'il est entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2-phénoxyéthanol

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5 230-785-7 01-2119489369-18	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8 01-2119475104-44	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6 01-2119489411-37	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
2-phénoxyéthanol	122-99-6 204-589-7 603-098-00-9 01-2119488943-21	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500,0 mg/kg 1.394 mg/kg 1.840 mg/kg	>= 3 - < 10
Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)	68439-50-9 500-213-3	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Facteur M (Toxicité	>= 1 - < 2,5

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

		aiguë pour le milieu aquatique): 1	
		Limite de concentration spécifique Eye Dam. 1; H318 > 10 % Eye Irrit. 2; H319 > 1 - 10 %	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer
des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'œil intact.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le
centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et
à l'environnement proche.

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
BUTOXYDIGLYCOL	112-34-5	TWA	10 ppm 67,5 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
	112-34-5	STEL	15 ppm 101,2 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
	112-34-5	VME	10 ppm 67,5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				
	112-34-5	VLCT (VLE)	15 ppm 101,2 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
TETRAPOTASSIUM	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	2,79 mg/m3

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

PYROPHOSPHATE			systémiques	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,68 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	> 70 mg/kg
BUTOXYDIGLYCOL	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	67,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	67,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	101,2 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	40,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	40,5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	60,7 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	50 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg
15763-76-5	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7,6 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	53,6 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,8 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	13,2 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,8 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	136,25 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	26,9 mg/m3

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,096 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	68,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,048 mg/cm2
PHENOXYETHANOL	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,07 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	8,07 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	34,72 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,41 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,41 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	20,83 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	17,43 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques, Exposition à court terme	17,43 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	9,23 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	9,23 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	10,42 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE	Eau douce	0,05 mg/l

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

	Eau de mer	0,005 mg/l
	STP	50 mg/l
	intermittent release	0,5 mg/l
BUTOXYDIGLYCOL	Eau douce	1,1 mg/l
	Eau de mer	0,11 mg/l
	Sédiment d'eau douce	4,4 mg/kg
	Sédiment marin	0,44 mg/kg
	Sol	0,32 mg/kg
	STP	200 mg/l
15763-76-5	Eau douce	0,23 mg/l
	STP	100 mg/l
	intermittent release	2,3 mg/l
	Eau de mer	0,023 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,862 mg/kg
	Sédiment marin	0,0862 mg/kg
	Sol	0,037 mg/kg
PHENOXYETHANOL	Eau douce	0,943 mg/l
	Eau de mer	0,0943 mg/l
	intermittent release	3,44 mg/l
	STP	24,8 mg/l
	Sédiment d'eau douce	7,2366 mg/kg
	Sédiment marin	0,7237 mg/kg
	Sol	1,26 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 10,1, 100 %
à 20 °C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Vitesse de combustion : Donnée non disponible

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,088 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium

TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
DL50 (Souris): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,1 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 7.940 mg/kg
DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

BUTOXYDIGLYCOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.384 mg/kg
DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 2.700 mg/kg
DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5 mg/l
Durée d'exposition: 232 mn
CL50 (Rat): 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

DL50 (Lapin): > 2.000 - 5.000 mg/kg

2-phénoxyéthanol

PHENOXYETHANOL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.260 mg/kg

DL50 oral (Souris): 933 mg/kg

DL50 oral (Rat): 1.850 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 500,0 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 (Rat): 2.740 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë: 1.394 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 (Rat, femelle): 1.840 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë: 1.840 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg

DL50 (Rat): 14.422 mg/kg

DL50 (Lapin): 2.214 mg/kg

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 300 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium

TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE:

Résultat : Irritation légère de la peau

Résultat : Pas d'irritation de la peau

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Irritation légère de la peau
Remarques	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques	:	Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. Provoque une sévère irritation des yeux.
-----------	---	---

Composants:

pyrophosphate de tétrapotassium

TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE:

Résultat	:	Irritation des yeux
----------	---	---------------------

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation modérée des yeux
Remarques	:	Provoque une sévère irritation des yeux.

2-phénoxyéthanol

PHENOXYETHANOL:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Pas classé(e)
--	---	---------------

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: négatif

Alcools, C12-14, éthoxylés (7 EO)

68439-50-9:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

2-phénoxyéthanol

PHENOXYETHANOL:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

p-cumènesulfonate de sodium

15763-76-5:

Espèce : Rat
NOAEL : 763 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Organes cibles : Système cardio-vasculaire

Espèce : Souris
NOAEL : 440 mg/kg
LOAEL : 1.300 mg/kg

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Voie d'application : Dermale
Méthode : OCDE ligne directrice 411
Organes cibles : Peau

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE:

Toxicité pour les poissons : CL0 (Leuciscus idus(Ide)): > 750 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: OCDE ligne directrice 203

BUTOXYDIGLYCOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2.850 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: DIN 38412
- CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Bactérie): 1.170 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
- EC10 (boue activée): > 1.995 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn
Type de Test: Inhibition de la respiration
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- 15763-76-5:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Inhibition de la respiration
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

PHENOXYETHANOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 344 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 220 - 460 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

NOEC (Daphnia (Daphnie)): 9,43 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : > 500 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 880 mg/l
Durée d'exposition: 17 h

EC20 (boue activée): 620 mg/l
Durée d'exposition: 30 mn

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 320 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 23 mg/l
Durée d'exposition: 34 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et : NOEC: 9,43 mg/l

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

les autres invertébrés
aquatiques (Toxicité
chronique)

Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes
vivant dans le sol

CL50: 1.000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

68439-50-9:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Poisson): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les
algues/plantes aquatiques

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1 - 10
mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,1 - 1
mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité aiguë
pour le milieu aquatique)

: 1

Toxicité pour les
microorganismes

: CE50 (Bactérie): 140 mg/l

Toxicité pour les organismes
vivant dans le sol

: 220 mg/kg
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les plantes

: 10 mg/l
Espèce: Lepidium sativum (cresson)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette
préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité
comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004
relatif aux détergents.

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Composants:

TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

BUTOXYDIGLYCOL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 76 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 D

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 8 d
Méthode: OECD 302 B

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 90 - 100 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: env. 85 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 C

15763-76-5:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

PHENOXYETHANOL:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 15 d
Méthode: OECD 301 A

68439-50-9:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 A

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d

LINAX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Méthode: OECD 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

BUTOXYDIGLYCOL:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,56

15763-76-5:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

PHENOXYETHANOL:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,2 (23 °C)
pH: 5 - 9
BPL: oui

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

BUTOXYDIGLYCOL:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: env. 50
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

15763-76-5:

Stabilité dans le sol : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

PHENOXYETHANOL:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 16 - 102
Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 20 01 29* Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 pour Conditions de restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : BUTOXYDIGLYCOL

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: < 0,01 %

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 5 - <15% phosphates, <5% Agents de surface non ioniques

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

Autres réglementations : Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Eye Irrit. : Irritation oculaire
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2006/15/EC : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2006/15/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures
2006/15/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement

LINUX PLUS 10 L

WM 0716330

Numéro de commande: 0716330

Version 8.4

Date de révision 07.04.2023

Date d'impression 11.12.2023

préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Eye Dam. 1

H318

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

500000000962